



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 37 60, F +41 26 305 10 02
www.fr.ch/sen

Formulaire

Tirs en campagne

Protocole de restitution à l'agriculture

(Remise en culture des buttes et installations de protection)

Ce protocole de restitution est à remplir consciencieusement, selon le point 4.3 du cahier des charges, et doit être transmis au SEn, dûment signé par le président et le secrétaire de la Société de tir organisatrice, ainsi que par le propriétaire des parcelles agricoles au plus tard 60 jours après la réception des sites restitués.

Fédération de tir (district) _____

Société de tir organisatrice _____

Désignation des terrains utilisés pour le tir en campagne

Commune _____

Propriétaire _____

Numéro de parcelle _____

Remarques _____

Réception et restitution des terrains utilisés pour le tir en campagne

Date _____

Matériaux utilisés _____

Défauts constatés ? oui non
Si oui, veuillez compléter la page 2

Appréciation de l'expert fédéral du DDPS ? oui non
Si oui, merci de nous remettre une copie de l'appréciation.

Remarques _____

Lieu et date _____ Le Président _____ Le Secrétaire _____

Le propriétaire de la parcelle agricole

Page 2 - A remplir en cas de défauts constatés

En cas de défauts constatés

Prélèvements de terres pour analyses oui non

Résultats d'analyses en ordre non conformes

En cas de problème, restitution probable de la parcelle (date) _____

Restitution définitive des parcelles remises en culture

Indemnisations éventuelles _____

Remarques

Les parties confirment que tous les protocoles partiels ci-dessus sont exacts et que les différents travaux ont été exécutés selon les indications précisées.

Lieu et date

Le Président

Le Secrétaire

Le propriétaire de la parcelle agricole

Visa du SEn

Lieu et date

Pour le SEn
